

# eCORT



Isolé



Famille

	€ / mois*	
COTISATIONS TTC	28,76 €	56,29 €

Incluant les prestations nrCort\*\* dépassements d'honoraires Non OPTAM, montures et audiologie : 3,02 € l'isolé et 5,94 € la famille

\* Les cotisations comprennent la Taxe de Solidarité Additionnelle sur la base du taux en vigueur : 13,27 %

\*\* Pour les prestations NR CORT mentionnées dans le tableau des garanties (dépassements d'honoraires des médecins Non-Optam et forfait monture au-delà de la limite des contrats responsables) intègrent la Taxe de Solidarité Additionnelle au taux spécifique de 20,27 %. NR : Non Responsable.